

Vu GA le 03/05/18

Sujet :Re: avis sur dossier de la Coopérative ISIGNY STE MERE à Isigny (14)

Date :Thu, 19 Apr 2018 15:31:17 +0200

De :catherine MONTAGNE-Telem (par AdER) <catherine.montagne@culture.gouv.fr>

Répondre à :catherine.montagne@culture.gouv.fr

Organisation :MCC-DRAC Normandie

Pour :PETRON Anne (Inspectrice de l'environnement) - DREAL Normandie/UDC <anne.petron@developpement-durable.gouv.fr>

GA - PS / CF / DD

NICHO → J. RICHIE

SRSD → L. SACHETINE / A. BLOIS

Madame,

Après examen du dossier, l'architecte des bâtiments de France n'a pas d'observation particulière à formuler sur ce dossier projeté sur la commune d'Isigny.

Les parcelles cadastrales ne sont concernées par aucune protection liée au code du patrimoine.

Cordialement,

Catherine MONTAGNE

Chargé d'études en urbanisme, contentieux, cartographie

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Calvados

02 31 15 61 04

Direction régionale des affaires culturelles de Normandie

13 bis rue Saint-Ouen - 14052 Caen cedex 4

Téléphone 02 31 38 39 40 - Télécopie 02 31 23 84 65

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-normandie>